



INVITATION à se QUALIFIER

Au Mécanisme d'approvisionnement en matière de cybersécurité (MAMC)

Modification 002

No. de Sollicitation	BPM006672	Date	12 mai, 2022
-----------------------------	-----------	-------------	--------------

Cette modification n° 002 de l'ISQ vise à :

1. Publier les réponses du Canada aux questions des fournisseurs reçues pendant la période de questions.

1. Publier les réponses du Canada aux questions des fournisseurs reçues pendant la période de questions.

Le tableau suivant sera mis à jour avec le numéro de modification et le numéro de questions et réponses respectifs qui formeront un référentiel de questions et réponses pour l'invitation à se qualifier (ISQ) pour le Mécanisme d'approvisionnement en matière de cybersécurité (MAMC) BPM006672 – Événement 8.

Modification 001 – Questions 1 – 12

Modification 002 – Questions 13 - 24

Q&R No.	MOD No.	Question	Réponse
1	001	Nous avons reçu cette invitation mais sommes déjà qualifiés dans le cadre du MAMC sur la base de sollicitation 2019. Sommes-nous tenus de répondre à cette ISQ pour conserver notre statut de répondant qualifié ?	Non. Si vous êtes déjà un répondant qualifié dans le cadre du MAMC, vous n'avez pas besoin de répondre à cette ISQ. Il s'agit d'une mise à jour du processus de qualification pour permettre à davantage de fournisseurs d'être sur le MAMC.
2	001	Il semble y avoir des divergences dans la date de clôture. La page couverture du document de l'ISQ indique que la date de clôture est le 13 mai, mais le texte dans le document de l'ISQ	Comme détaillé dans la section 1.2 Introduction, article f) – Cette ISQ a un processus de qualification continu. Il y a des 'vagues' au cours desquelles les



Q&R No.	MOD No.	Question	Réponse
		à la section 1.2 f) indique le 27 mai. Pouvez-vous s'il vous plaît clarifier et publier une modification dans le cas échéant ?	<p>fournisseurs peuvent soumettre leurs réponses de la phase 1 à l'ISQ. La première date de clôture ou 'vagues' est le 13 mai 2022. La seconde est le 27 mai 2022, suivie du 28 novembre 2022 et se terminant le 26 mai 2023.</p> <p>Cela garantit qu'il existe de multiples opportunités pour les fournisseurs de répondre à l'ISQ sur une plus longue période de temps. Par exemple, si un fournisseur n'est pas en mesure de soumettre sa réponse avant le 13 mai 2022, il a une autre possibilité de soumettre sa réponse le 27 mai 2022 ou à l'une des autres dates énumérées à point 1.2 f).</p>
3	001	Ces RQ précédemment qualifiés doivent-ils re-compétitionner pour le statut RQ, via ce RQ 2022, ou est-ce pour les nouveaux qualifiés ? 2. S'il s'agit d'une nouvelle compétition, quand le statut RQ de 2019 expirera-t-il ?	<p>Non, les fournisseurs qui sont déjà considérés comme des répondants qualifiés en vertu du MAMC n'ont pas besoin de soumettre une réponse à l'ISQ.</p> <p>Il n'y a pas de date d'expiration pour le statut de Répondant qualifié en vertu du MAMC.</p> <p>Cependant, les RQ précédemment qualifiés recevront un amendement via le portail APL de SPC qui doit être signé pour rester un RQ.</p>
4	001	<p>Ce matin, A&V a publié DEUX (2) ISQs de SPC avec les numéros RFXs suivant :</p> <p>SPC ISQ Mécanisme d'approvisionnement en matière de cybersécurité (MAMC) (BPM006672)</p> <p>et</p> <p>Mécanisme d'approvisionnement en matière de cybersécurité (MAMC) (BPM006672/19111).</p> <p>La Couronne pourrait-elle indiquer s'il s'agit d'ISQs DISTINCTS ou s'il s'agit d'une seule et même chose ?</p>	<p>Toutes nos excuses pour la confusion.</p> <p>C'est le même processus.</p> <p>La publication la plus précise, avec les pièces jointes appropriées, etc. est la suivante :</p> <p>FR :</p> <p><u>Invitation à se Qualifier (ISQ) pour le Mécanisme d'approvisionnement en matière de cybersécurité (MAMC) (BPM006672) - Achatsetventes.gc.ca</u></p>

Q&R No.	MOD No.	Question	Réponse
		Le système ne me permettra pas de télécharger pour le second car il les identifie comme étant les mêmes.	EN : <u>Invitation to Qualify (ITQ) for the Cyber Security Procurement Vehicle (CSPV) (BPM006672) - Buyandsell.gc.ca</u>
5	001	Je n'ai pas pu télécharger le formulaire de soumission d'offre... et j'utilise la dernière version d'Adobe Reader	Si vous rencontrez des difficultés pour ouvrir les documents, vous pouvez essayer de changer de navigateur Web (Chrome, Edge). Vous pouvez également vous assurer que vous téléchargez le document et que vous l'ouvrez à l'aide de la version la plus récente de l'application de bureau Adobe.
6	001	Pouvez-vous confirmer que le seul document à retourner pour la Phase 1 est le formulaire 1 (formulaire de soumission de réponse)	Comme détaillé dans la section 3.2 Contenu de la réponse : Les répondants doivent remplir et soumettre le formulaire 1 (formulaire de soumission de réponse) ainsi que toute pièce jointe ou autre document requis pour démontrer votre conformité aux exigences obligatoires de l'annexe A. Veuillez également noter que l'appendice 1 de l'annexe E – Règles d'engagement est également requis dans le cadre de votre réponse préliminaire – tel que défini à la section 1.1 Définitions c) "Réponse préliminaire"
7	001	J'ai 2 fournisseurs avec lesquels nous travaillons que j'aimerais ajouter sous nous, mais cela ne semble pas être le bon endroit pour le faire, car il est différent de la dernière ISQ qui était BPM00XXXX, ou nous avons ajouté plusieurs fournisseurs.	Tous les vendeurs ou fournisseurs intéressés doivent se qualifier eux-mêmes dans le cadre du MAMC et ne peuvent pas être incorporés sous un répondant qualifié MAMC actuel. Veuillez-vous référer à la section 2.4 de l'ISQ pour plus de détails sur les "entités liées", si cela s'applique dans ce cas.

Q&R No.	MOD No.	Question	Réponse
8	001	J'ai remarqué que ce RQ est due le 13 mai – 14h ; Serait-il possible d'obtenir une prolongation sur cet article ? Je pose la question puisqu'il est sorti le vendredi le 29 avril et que nous avons perdu de précieux jours durant la fin de semaine à revoir.	<p>À l'heure actuelle, aucune prolongation ne sera accordée pour la première date de clôture des soumissions de réponse à la phase 1 de l'ISQ.</p> <p>Comme indiqué dans la question/réponse 2 ci-dessus, les fournisseurs ont une autre possibilité de répondre à l'ISQ, se terminant le 27 mai 2022, ainsi que deux autres dates de clôture au-delà.</p>
9	001	Le véhicule et l'écosystème de fournisseurs sécurisés permettent-ils l'utilisation de revendeurs locaux ? Nous serions intéressés à participer, mais nous n'allons sur le marché que par l'intermédiaire de notre réseau de partenaires agréés. Nous avons plusieurs partenaires locaux qui satisfont aux exigences de sécurité de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS), mais qui voulaient confirmer que le véhicule le permettrait dans le cadre d'approvisionnement concurrentiels et/ou dirigés.	Tout fournisseur doit être un RQ pour pouvoir répondre et/ou soumissionner à tout approvisionnement MAMC. Dans ce cas, votre réseau de partenaires, c'est-à-dire les revendeurs locaux, devrait être un RQ sous MAMC. Bien que les Manufacturiers d'équipement d'origine soient également invités à se qualifier dans le cadre du MAMC, il ne peuvent pas choisir de "diriger" les affaires vers des partenaires qui ne sont pas qualifiés dans le cadre du MAMC.
10	001	Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer que la date d'échéance pour la phase 1 est le 13 mai 2022 à 14 h 00 HNE et que la phase 1 comprend toutes les exigences obligatoires et cotées décrites à l'annexe A et à l'annexe B ?	<p>Dans le cadre d'un processus de qualification en cours, la première date de clôture des réponses de la phase 1 est le 13 mai 2022. Si un répondant ne respecte pas cette date limite, il existe d'autres possibilités de soumettre des réponses de la phase 1, comme indiqué dans la section 1.2 Introduction – article f). Les présentations de la phase 2 seront programmées en fonction des résultats de l'évaluation de la phase 1.</p> <p>L'annexe B n'a pas besoin d'être remplie avant la ou les dates de soumissions de la phase 1. Les répondants sont tenus de reconnaître les exigences cotées dans le formulaire 1 – Formulaire de soumission de soumission, mais ne sont pas tenus d'y répondre avant le début de la phase 2.</p>

Q&R No.	MOD No.	Question	Réponse
			Soyez avisé qu'il n'y a pas de pénalité pour ne pas soumettre à la première date de clôture du processus de qualification en cours.
11	001	<p>Cette pièce jointe 2.1 de la partie 2 – Instructions normalisées de SPC v1.4 section 1.1(b) qui stipule :</p> <p>"...toutes les questions et tous les commentaires concernant l'invitation doivent être soumis par courriel à l'autorité contractante au plus tard 10 jours de travail du gouvernement fédéral... avant la date de clôture" soit modifiée afin de laisser le temps de poser des questions de clarification. Depuis l'émission de cette ISQ le vendredi 29 avril, la fenêtre de notification des 10 JTGF s'était déjà écoulée.</p>	<p>Comme indiqué à la section 2.3 Questions et commentaires a) i. "Les questions peuvent être soumises à tout moment à l'autorité contractante via le portail APL et peuvent recevoir une réponse dans les meilleurs délais"</p> <p>Par conséquent, cette section des instructions normalisées de SPC v1.4 ne sera pas modifiée.</p>
12	001	Après avoir lu les documents, nous avons compris que le répondant téléchargerait une réponse au APL spécifique à la phase 1 (formulaire de soumission de réponse) uniquement à ce moment. Une fois que cela est examiné et accepté, nous serions contactés pour passer à la phase 2.	<p>Voir Q/R No. 6 pour répondre à ce qui est requis à la clôture de la Phase 1.</p> <p>Oui, vous avez raison de dire que les soumissions de la phase 1 sont requises à la ou aux dates de clôture. Après l'évaluation de la phase 1, les répondants seront contactés pour passer à la phase 2.</p>
13	002	<p>La réponse se fait depuis le portail APL de SPC. Pour autant que je sache, les seuls documents requis pour présenter une réponse durant la phase I sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formulaire 1 – Formulaire de soumission de réponse du MAMC (PDF) 2. Information sur l'organigramme, les actionnaires et les directeurs, conformément au critère obligatoire n° 3 3. Attestations : veuillez clarifier ce qui est attendu concernant a) et b) ci-dessous, où trouver les documents pertinents, et 	Veuillez vous reporter à la question n° 6 des Q. et R.

Q&R No.	MOD No.	Question	Réponse
		<p>quelles doivent être la forme et la structure de la réponse. J'ai cherché dans https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1 pour essayer de comprendre ces exigences d'attestation.</p> <p>a. Programme de contrats fédéraux POUR l'équité en matière d'emploi – Attestation (non requis pour la réponse préliminaire)</p> <p>b. Anciens fonctionnaires – Attestation (non requise pour la réponse préliminaire)</p> <p>... est-ce exact?</p>	
14	002	A quoi correspond le champ « N° de demande de soumissions » en haut du formulaire?	<p>Le numéro de demande de soumissions est un numéro unique permettant d'identifier un projet d'approvisionnement particulier.</p> <p>Dans ce cas, BPM006672 est le numéro de demande de soumissions servant à désigner l'invitation à se qualifier pour le Mécanisme d'approvisionnement en matière de cybersécurité, spécifiquement dans le portail APL.</p>
15	002	Dans la section O1 - Critères obligatoires, on ne peut sélectionner qu'une seule fonction ou un seul service. Puisque nous satisfaisons aux exigences dans plus d'une des sous-catégories techniques, pouvons-nous/devons-nous justifier chacune d'entre elles dans notre réponse?	Les répondants ne doivent sélectionner qu'un seul des éléments de la section M1 pour démontrer leur conformité.
16	002	En ce qui concerne la section O3 - Critères obligatoires, nous avons des centaines de milliers de clients - devons-nous le démontrer?	Le Canada suppose que cette question est liée à O2, et non pas à O1. En ce qui concerne O2, les répondants doivent seulement démontrer a), b) ou c). Si

Q&R No.	MOD No.	Question	Réponse
			l'option b) est choisie, seuls 5 clients doivent être nommés.
17	002	Est-il acceptable de répondre simplement à ces exigences dans le formulaire 1 sans avoir à soumettre un document séparé?	Dans le formulaire 1 - Formulaire de soumission de réponse, il n'y a pas de zone de texte pour répondre à O3, car une zone de texte ne permettrait pas de saisir avec précision la nature de la réponse. Il est suggéré que les soumissionnaires fournissent des documents supplémentaires pour justifier pleinement le critère O3 afin d'être considérés comme conformes.
18	002	Est-il possible d'obtenir des éclaircissements sur la question de savoir si l'ISQ concerne la technologie de l'information (TI) ou si elle inclut également la technologie d'exploitation (TE) et les systèmes de contrôle industriel (SCI)?	Cette ISQ a pour but d'aider Services partagés Canada à fournir à acquérir pour sa propre utilisation et à fournir à ses partenaires des capacités en matière de cybersécurité et de sécurité de la technologie de l'information.
19	002	Le nombre de catégories qu'une entreprise peut présenter sur le formulaire de soumission de réponse est limité à dix. Si nous présentons des volets supplémentaires, est-ce que le nombre total qui peut être soumis comprend les dix volets déjà soumis et approuvés ou bien peut-il s'agir de dix volets supplémentaires?	<p>Si un fournisseur est déjà considéré comme un répondant qualifié, il n'a pas à présenter une réponse à l'ISQ et n'a donc pas à sélectionner de nouveaux composants techniques.</p> <p>La section « Expertise du répondant en matière de cybersécurité » du formulaire de soumission n'est pas une liste de volets pour lesquels il faut se qualifier. Les RQ ne seront pas exclus des activités d'approvisionnement s'ils se qualifient avec succès pour l'écosystème des fournisseurs sécurisés.</p>
20	002	Nous avons remarqué que des éléments techniques supplémentaires ont été ajoutés à la section Composants techniques du formulaire de soumission de réponse du MAMC, mais que seuls dix éléments peuvent être sélectionnés. Si nous sélectionnons dix nouveaux éléments de la section « Composants techniques », cela nous empêche-t-il d'utiliser les éléments techniques que nous avons soumis en 2019?	<p>Veillez vous reporter à la Q. et R. 19 plus haut.</p> <p>Vous n'avez pas à répondre à l'ISQ et n'avez donc pas besoin de sélectionner de nouveaux composants techniques.</p> <p>Si vous vous êtes un répondant qualifié pour l'ESS, vous avez accès à toutes les activités d'approvisionnement du MAMC et vous pouvez répondre à votre discrétion.</p>

Q&R No.	MOD No.	Question	Réponse
			Cela ne dépend pas de vos choix dans la section « Expertise du répondant en matière de cybersécurité » du formulaire de soumission de réponse.
21	002	Pourriez-vous nous fournir un résumé des attributions passées, de la valeur des contrats émis dans le cadre du MAMC, et de toute initiative en cours?	Dans le but de maintenir l'intégrité de l'écosystème des fournisseurs sûrs, le Canada ne divulguera pas ces renseignements sensibles. Cependant, le Canada a l'intention d'organiser une journée de l'industrie en ce qui a trait au MAMC avec les fournisseurs récemment et précédemment qualifiés pour discuter des initiatives passées et en cours.
22	002	À l'annexe C, l'État peut-il préciser si le point 7c) (protégé A et B) est une obligation ou une exigence cotée?	<p>Aux fins de l'ISQ, cette section ne constitue ni une exigence obligatoire ni une exigence cotée.</p> <p>Comme indiqué à la section 2.5 Exigence relative à l'autorisation de sécurité :</p> <p>« Il n'y a pas d'exigence d'habilitation de sécurité pour l'IASQ. Il pourrait toutefois y avoir une exigence d'habilitation de sécurité pour la phase 3 et il y aura une exigence d'habilitation de sécurité pour la phase 4 »</p> <p>Veillez consulter cette section de l'ISQ pour de plus amples informations concernant la LVERS préliminaire de l'Annexe C.</p>
23	002	<p>J'ai une question de clarification concernant le formulaire de soumission de réponse pour cette ISQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous le critère obligatoire 1 du formulaire de soumission de réponse, nous ne pouvons sélectionner qu'une seule option dans la liste. Est-ce que Services partagés Canada demande aux promoteurs de répondre à une seule option sous le critère obligatoire 1, 	Veillez vous reporter à la Q. et R. 15 plus haut.

Q&R No.	MOD No.	Question	Réponse
		<p>ou sommes-nous autorisés à répondre à plusieurs options? Si nous pouvons répondre à plusieurs, devons-nous soumettre un formulaire par option?</p>	
24	002	<p>Étant donné que cette IASQ comporte un processus de qualification continu, si nous soumettons pour le 27 mai, quand pourrions-nous nous attendre à être qualifiés ?</p>	<p>Cela dépend de plusieurs facteurs, notamment le nombre de soumissions de la phase 1 qui doivent être évaluées à chaque date de soumission, le nombre de répondants qui doivent présenter la phase 2, la disponibilité de l'évaluateur, etc... Malheureusement, nous ne pouvons pas nous engager sur un délai à ce stade, mais espérons qualifier les répondants le plus rapidement possible.</p>